

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

\*

**N° 31/2024**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le premier octobre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents :** Jean-Claude Desbat, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Geneviève Foley, Adrien Carret, Ludovic Batteur, Damien Lamboley, Xavier Collonge, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol

**Excusés :** Laurence Renoux, Alain Arnaud

DESBAT Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

**OBJET : Achat terrain Route de la Cime – Parcelle AB 259**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la nécessité d'acheter la parcelle AB 259 à Mr LAPALUS Didier d'une contenance de 81 m<sup>2</sup> pour l'aménagement piétonnier de la route de la Cime.

Le conseil municipal,

**Vu** l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

**Vu** l'inscription au budget 2024 du montant nécessaire à l'acquisition, Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

**Décide** d'acquérir la parcelle AB 259 d'une contenance de 81 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 4 € par m<sup>2</sup>, soit un total de 324 €.

**Autorise** M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun ou par un acte administratif.

**Prend** acte que les frais de géomètre et les frais notariés ou les frais d'établissement d'acte administratif seront à la charge de la commune.

PERRIN Jean-Charles,  
Maire



DESBAT Jean-Claude  
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 03/10/2024  
Date de publication sur le site Internet : 03/10/2024